

Pauline Marois
Première ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. Renée-Lévesque Est
3^e étage
Québec, Québec
G1A 1B4

Réjean Hébert
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Ste-Foy
15^e étage
Québec, Québec
G1S 2M1

OBJET : demande de rencontre

Le 2 octobre 2012

Madame, Monsieur,

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), qui regroupent près de 3000 de ces organismes, tient tout d'abord à vous féliciter pour votre élection le 4 septembre dernier. Ensuite et par la présente, nous voulons solliciter une rencontre avec vous le plus tôt possible pour discuter de la reconnaissance de la contribution de ces organismes au développement social et économique du Québec ainsi que du soutien gouvernemental à la réalisation de leur mission.

Les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux forment un incroyable réseau de solidarité qui contribue à faire du Québec une société plus juste et équitable. Ces organismes se caractérisent par leur vision globale de la santé et du bien-être des personnes et de la société, par une approche globale et une action basées sur l'autonomie des groupes et des individus ainsi que par une capacité d'innover et un enracinement dans la communauté.

La politique gouvernementale¹, adoptée en 2001 sous un gouvernement péquiste, reconnaît cette contribution. Malheureusement, depuis quelques années cette reconnaissance ne se traduit pas par un financement correspondant au rôle essentiel reconnu aux organismes communautaires. Lors de la dernière

¹ « L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ».

campagne électorale, votre parti s'est engagé à assurer aux organismes communautaires un financement stable et récurrent. Lors de notre rencontre avec vous, nous aurions l'occasion d'échanger à ce sujet et vous présenter un portrait clair de l'état du sous-financement des organismes communautaires en santé et services sociaux.

Tout en portant des valeurs comme la solidarité, l'égalité et l'équité, le respect et la justice sociale, les organismes communautaires défendent les principes fondamentaux suivants, sur lesquels doit se fonder selon nous le système de santé et de services sociaux : son caractère public, l'universalité, l'intégralité et son accessibilité.

L'annonce faite par la Première ministre d'abolir la taxe-santé nous réjouit donc. Nous avons également été heureuses et heureux d'entendre le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux déclarer qu'une de ses priorités serait d'agir en prévention pour améliorer l'état de santé générale des Québécoises et des Québécois.

Les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux le font d'ailleurs à tous les jours. Ils rassemblent plus de 2 millions de Québécoises et de Québécois, emploient plus de 20 000 travailleuses et travailleurs et impliquent des milliers de bénévoles partout au Québec.

C'est donc dans la perspective de travailler ensemble que nous sollicitons cette rencontre en souhaitant établir à ce moment les bases d'une relation constructive qui permettra à votre gouvernement d'atteindre ses objectifs et à nos membres de réaliser encore mieux leur mission pour la population du Québec. Nous tenons une Assemblée le 11 octobre à Québec et nous souhaiterions informer nos membres de votre réponse.

D'ici là, veuillez agréer, madame et monsieur, nos sincères salutations.



Julie Martin et Sébastien Rivard, co-porte-parole
Coalition des Tables régionales d'organismes
communautaires (CTROC)
39, rue Saint-Jacques, bureau 206
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3B 2J6
514-497-7146
info@ctroc.org
www.ctroc.org

Céline Morin, présidente
Table des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles
(Table)
1, rue Sherbrooke Est,
Montréal, QC, H2X 3V8
514-844-1309
coordination@trpocb.org
www.trpocb.org